

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : BAVANS  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 14/2022

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 04/04/2022	L'an deux mil vingt-deux le treize avril à dix-neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 13/04/2022	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 21          Votants : 26          Ayant donné procuration : 6          Absent excusé : 0          Absent : 0          Exclu : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, DEVAUX Cloé, MANIAS Marcel, MORENO Christine, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine.  <i>Étaient représentés :</i> URAS Michaël, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, TRAVERSIER Agnès, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.
<b>OBJET :</b>  <i>Vote du compte financier unique 2021 – Budget annexe "Bois"</i>	<i>Procurations données :</i> URAS Michaël a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, REBOUH Mehdi a donné procuration à BUSSON Christine, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, TRAVERSIER Agnès a donné procuration à DURY Bernard, BEDEZ Christian a donné procuration à ATAR Nathalie, PLANÇON Aurélie a donné procuration à FRANÇOIS Claudine.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0	Agnès ISSLER est nommée secrétaire de séance.

Madame la Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le compte financier unique communal de l'exercice 2021 vous a été restitué. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte financier unique illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte financier unique.

Monsieur Jean-Pierre LOUYS, élu président de séance, rapporte le compte financier unique de l'exercice 2021, dressé par Mme Sophie RADREAU, Maire.

Monsieur Jean-Pierre LOUYS, président de séance :

Donne acte de la présentation faite du compte financier unique 2021 – Budget annexe "Bois", qui est résumé par le tableau ci-joint.

Constata, pour la comptabilité annexe "Bois", les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessous :

BUDGET ANNEXE "BOIS"		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Fonctionnement	62 388.04 €	27 732.12 €	+ 34 655.92 €	+ 15 780.94 €	+ 50 436.86 €
	Investissement	4 458.00 €	1 852.80 €	+ 2 605.20 €	+ 1 427.85 €	+ 4 033.05 €
	Budget total	66 846.04 €	29 584.92 €	+ 37 261.12 €	+17 208.79 €	+ 54 469.91 €
Restes à réaliser	Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Investissement	0.00 €	2 503.00 €	- 2 503.00 €		- 2 503.00 €
	Budget total	0.00 €	2 503.00 €	- 2 503.00 €		- 2 503.00 €
<b>Budget total (réalisations et restes à réaliser)</b>		66 846.04 €	32 087.92 €	+ 34 758.12 €	+ 17 208.79 €	+ 51 966.91 €

Le résultat brut global de clôture 2021 du budget annexe "Bois" est de + 54 469.91 € et le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est de + 51 966.91 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-14 et L. 2121-31,

Vu le budget primitif 2021 adopté par délibération du Conseil Municipal du 07 avril 2021,

Vu les décisions modificatives approuvées par délibérations du Conseil Municipal durant l'année 2021,

Vu le compte financier unique de la commune pour l'exercice 2021 validé par le receveur municipal et présenté par Madame la Maire,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Jean-Pierre LOUYS, président de séance, Madame la Maire ayant quitté la séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,**

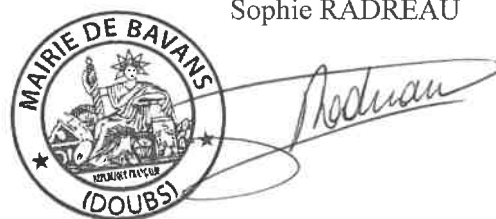
**APPROUVE** le compte financier unique de la commune pour l'exercice 2021 du budget annexe "Bois".

Fait et délibéré à Bavans, le 13/04/2022

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

La Maire,  
Sophie RADREAU



**I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE**

**I**  
**B1**

		Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	4 458,00	14 400,06	18 858,06	
Recettes	B	4 458,00	62 388,04	66 846,04	
	C	0,00	0,00	0,00	
	D	5 885,85	30 181,00	36 066,85	
Dépenses	E	1 852,80	27 732,12	29 584,92	
	F	2 503,00	0,00	2 503,00	
Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	2 605,20	34 855,92	37 261,12	
Résultats antérieurs reportés	H	1 427,85	15 780,94	17 208,79	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	4 033,05	50 436,86	54 469,91	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-2 503,00	0,00	-2 503,00	
Résultat cumulé	G + H + I	1 530,05	50 436,86	51 966,91	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

2022/86

SR







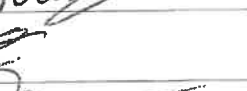


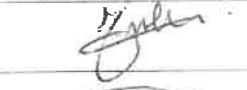

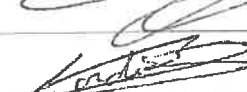
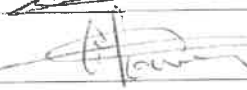






<b>I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES</b>	
<b>DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	
	<b>I</b>
	<b>B2</b>

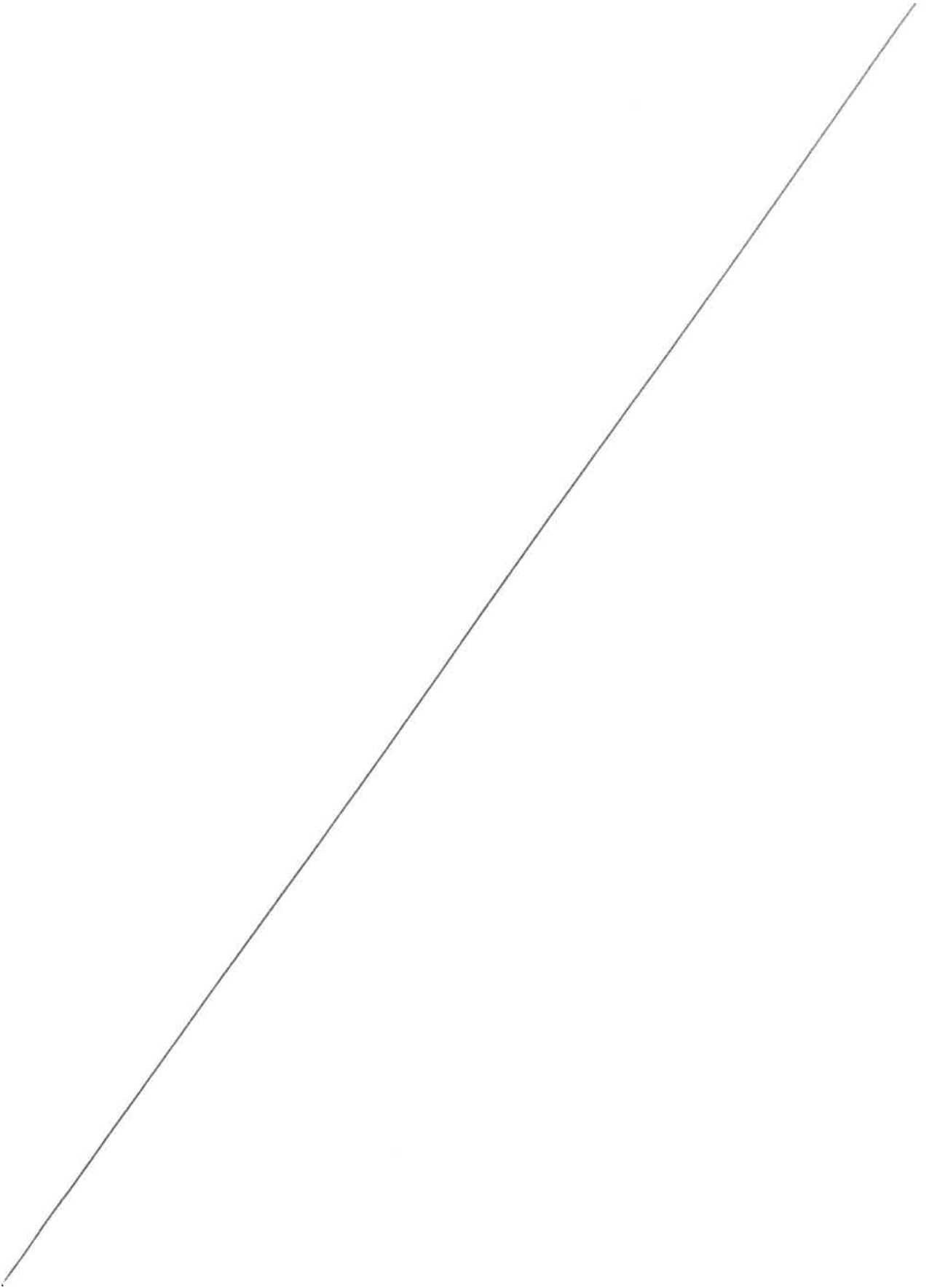
	Montant
<b>Section de fonctionnement</b>	
ASolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	34 655,92
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	15 780,94
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	50 436,86
<b>Section d'investissement</b>	
DSolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 605,20
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 427,85
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	4 033,05
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-2 503,00
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	1 530,05

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

**Conseil Municipal du 13 avril 2022**

Sophie RADREAU	Maire	
Jean-Pierre LOUYS	Adjoint	
Christine BUSSON	Adjointe	
Jean-Luc MARTINO	Adjoint	
Jasmine HERGAS	Adjointe	
Patrick LORDIER	Adjoint	
Ghislaine EMONIN	Conseillère municipale	
Jean-Pierre CONTET	Conseiller municipal	
Jean GATSCHINE	Conseiller municipal	
Sandrine VEDRINE	Conseillère municipale	
Mého ARNAUTOVIC	Conseiller municipal	
Mylène MANGE	Conseillère municipale	
Michael URAS	Conseiller municipal	
Brigitte ROY	Conseillère municipale	
Jean-Pierre POIVEY	Conseiller municipal	
Agnès ISSLER	Conseillère municipale	
Cloé DEVAUX	Conseillère municipale	
Mehdi REBOUH	Conseiller municipal	
Brigitte WETZEL	Conseillère municipale	
Marcel MANIAS	Conseiller municipal	
Christine MORENO	Conseillère municipale	
Agnès TRAVERSIER	Conseillère municipale	
Bernard DURY	Conseiller municipal	
Nathalie ATAR	Conseillère municipale	
Claudine FRANÇOIS	Conseillère municipale	
Christian BEDEZ	Conseiller municipal	
Aurélie PLANÇON	Conseillère municipale	



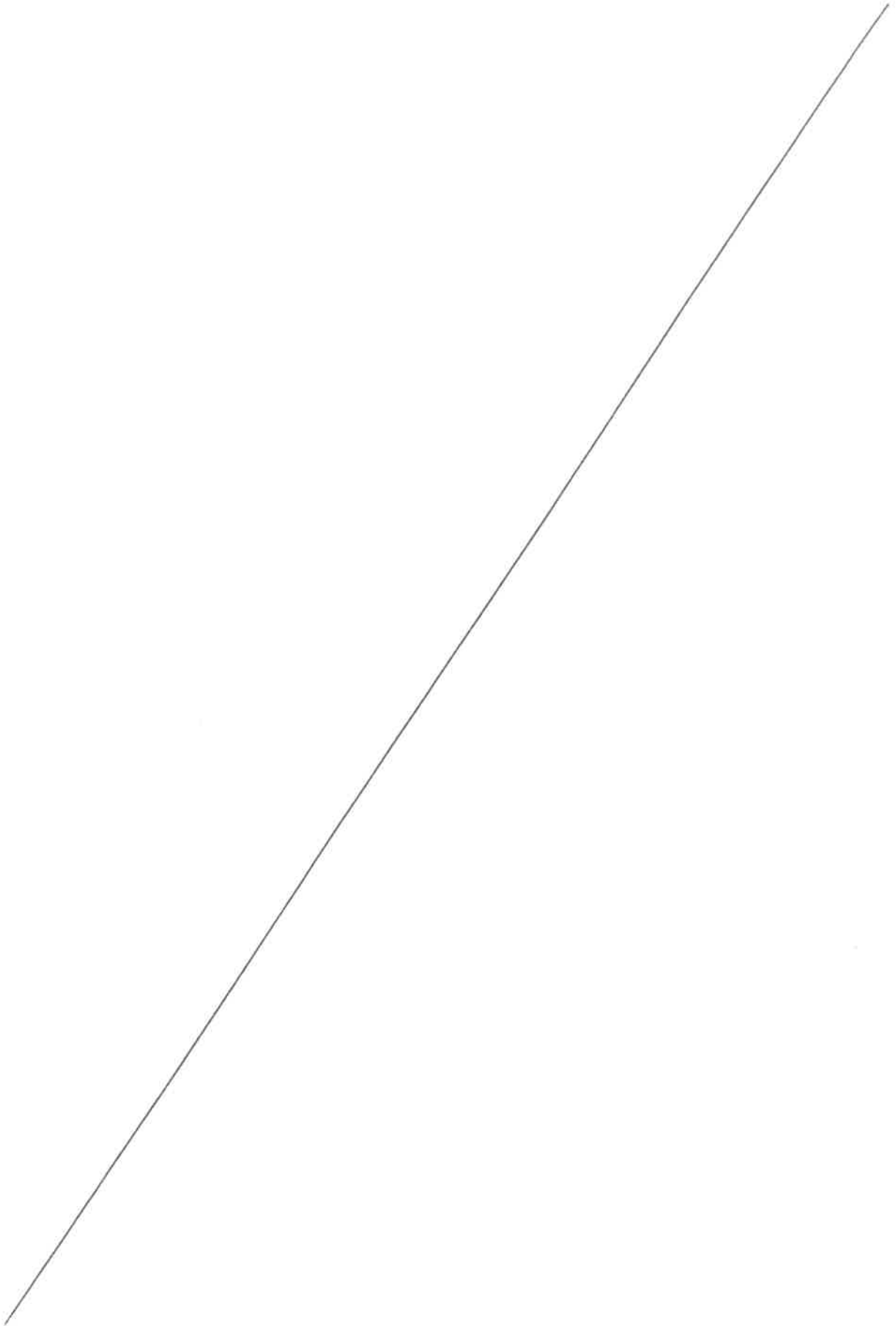
**Annexe n° 5A: Bordereau d'envoi**

**Liste (non exhaustive) d'aide au contrôle interne des pièces à déposer dans l'application ACTES** par les collectivités qui ont signé une convention de télé-transmission via "Actes réglementaires et Actes budgétaires" : **télé-transmission des délibérations et des maquettes budgétaires**

Cocher la case concernée	<b>BUDGET PRIMITIF (BP): Transmis via Actes REGLEMENTAIRES:</b>
<input type="checkbox"/>	• Délibération approuvant le BP - <u>La page de signatures</u> du budget, dûment complétée, sera jointe en annexe de cette délibération
<input type="checkbox"/>	et si le budget est voté avec reprise <u>anticipée</u> des résultats de l'exercice N-1 : • La délibération de reprise anticipée du résultat avec, en annexe, l'attestation de reprise des résultats visée du comptable
<input type="checkbox"/>	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 visé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
<input type="checkbox"/>	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du <b>compte de gestion</b>
<input type="checkbox"/>	et si le budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 • La délibération d'affectation du résultat
<input type="checkbox"/>	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 visé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
<input type="checkbox"/>	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du <b>compte de gestion</b>
<b>Maquette transmise via Actes BUDGETAIRES</b>	
<input type="checkbox"/>	• <b>La maquette du BP</b> (joindre les <b>pièces à joindre</b> et listées en annexe n°2)

Cocher la case concernée	<b>COMPTE ADMINISTRATIF (CA): Transmis via Actes REGLEMENTAIRES:</b> <b>COMPTE FINANCIER UNIQUE - BOIS</b> <b>CFU</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	• La délibération approuvant le CA - <u>La page de signatures</u> complétée du compte administratif sera jointe à cette délibération
<input checked="" type="checkbox"/>	• La délibération d'affectation du résultat avec en annexe
<input checked="" type="checkbox"/>	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 visé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
<input checked="" type="checkbox"/>	• La délibération approuvant le <u>compte de gestion</u> CFU
<input checked="" type="checkbox"/>	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du <b>compte de gestion</b>
<b>Maquette transmise via Actes BUDGETAIRES:</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	• <b>La maquette du CA</b> (joindre les <b>pièces à joindre</b> et listées annexe n°2)

Si 3 500 habitants et plus, joindre à la maquette, **la maquette de l'état des RAR au 31 décembre N-1**







Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**

**Berger  
Levrault**

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE BAVANS

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>CFUBOIS</b>
Objet :	<b>212500482-VILLE de BAVANS 25 550-BOIS - BAVANS - 11102-Compte financier unique-2021 avec fichier de signature</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-04-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - Documents budgétaires (BP, DM, CA...)
Identifiant unique :	025-212500482-20220413-CFUBOIS-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 025-212500482-20220413-CFUBOIS-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : CFU BOIS - 2021.XML Nom métier : 99_BU-025-212500482-20220413-CFUBOIS-BF-1-1_1.xml	text/xml	835.3 Ko
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : BOIS - CFU - PJ.pdf Nom métier : 99_BU-025-212500482-20220413-CFUBOIS-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	712.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2022 à 14h18min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2022 à 14h18min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juillet 2022 à 14h19min05s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	13 juillet 2022 à 14h24min52s	Reçu par le MI le 2022-07-13

